



HAL
open science

Comment une approche anarcha-féministe permet de concevoir une recherche sur le contrôle spatial au sein du couple : propositions théoriques et méthodologiques

Marion Tillous

► To cite this version:

Marion Tillous. Comment une approche anarcha-féministe permet de concevoir une recherche sur le contrôle spatial au sein du couple : propositions théoriques et méthodologiques. Anarchisme et sciences sociales, Samuel Hayat; Sidonie Verhaeghe, Mar 2018, Lille, France. halshs-04268234

HAL Id: halshs-04268234

<https://shs.hal.science/halshs-04268234>

Submitted on 2 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comment une approche anarcho-féministe permet de concevoir une recherche sur le contrôle spatial au sein du couple : propositions théoriques et méthodologiques

Marion Tillous

Introduction

De nombreux logiciels espions (ou *spywares*) existent aujourd'hui, qui, une fois installés sur le téléphone mobile d'une personne, permettent de suivre chacun de ses déplacements et d'identifier sa vitesse donc son mode de transport – en plus d'intercepter ses communications et ses activités sur les réseaux sociaux. Ces logiciels sont particulièrement utilisés dans le cadre de relations intimes abusives (Matthews et al., 2017 ; ONVF, 2018). Une enquête récente a recensé un total de 303 applications de « surveillance du ou de la partenaire intime » uniquement dans le domaine anglophone (Chatterjee et al., 2018). Ces applications ont été identifiées par une recherche sur la plateforme *Google Play* et sur le moteur de recherche *Google*, à partir de requêtes simples telles que « comment attraper mon épouse infidèle ? » ou « suivre le téléphone de mon mari sans qu'il le sache ». Les forums et blogs dédiés à la surveillance intime du / de la partenaire ont été explorés.

Les logiciels espions de surveillance spatiale participent donc au contrôle abusif au sein du couple. Certains ne s'en cachent pas : l'application *Hello Spy* par exemple affiche dans sa page consacrée à l'utilisation de l'application pour la détection de l'infidélité d'un-e époux-se une photographie représentant un homme en position de domination qui tient fermement une femme par le bras. Le visage de celle-ci est baissé en position de soumission, et il est recouvert de marques de coups¹. Le site annonce simplement : « L'une des vérités les plus désagréables dont les personnes mariées sont complètement ignorantes est la fréquence étonnamment élevée des relations infidèles et extra-maritales. (...) La bonne nouvelle, c'est que la technologie peut aussi être utilisée pour détecter et révéler l'infidélité ».

Le contrôle spatial au sein du couple *via* l'usage d'applications mobiles de géolocalisation dépasse cependant largement le cadre des violences. Les logiciels de gestion familiale permettent par exemple aux parents de savoir en permanence où se trouvent leurs enfants... mais pas uniquement :

« Quand Anaïs (...) part pour l'école le matin, sa mère Hélène sort son téléphone portable. Elle ouvre son application *Life360* et peut suivre précisément le cheminement de son enfant sur la carte qui s'affiche. "La dernière fois, elle était avec une amie et, au lieu de traverser le parc, elle l'a contourné. Je l'ai appelée pour savoir ce qu'elle faisait." Sur la carte de *Life360*, quatre ronds indiquent en permanence l'emplacement des membres de cette famille franco-britannique qui habite dans le sud de Londres (...). Ils ont installé l'application quand Anaïs est entrée au collège en septembre 2017. (...) Le couple sait aussi exactement ce que fait l'autre partenaire. "Quand je vois que mon mari s'arrête un bon moment dans un quartier du centre-ville, je sais qu'il est au pub. Et je me dis que lui aussi voit en permanence où je suis." » (Albert, 2018).

¹<http://hellospy.com/hellospy-for-personal-catch-cheating-spouses.aspx?lang=en-US> (consultée le 07 mars 2019), identifiée par (Chatterjee et al., 2018).

Nous faisons l'hypothèse que dans la vie physique comme dans la vie numérique le contrôle spatial au sein du couple existe de manière ordinaire, en dehors de situations de violences conjugales. La problématique de la présente recherche peut alors être formulée ainsi : les relations entre les partenaires d'un couple prennent-elles – en dehors d'un contexte de violences conjugales – la forme d'un contrôle spatial ? Si oui, comment se traduit en pratique ce contrôle spatial ? Quelles sont ses spécificités au sein du couple (au regard d'autres formes de relations sexo-affectives) ? Et quelles sont ses conséquences spatiales ?

Après avoir précisé cette question problématique et ses enjeux (1), nous montrerons comment un positionnement épistémologique anarcho-féministe permettrait de dépasser les difficultés qu'elle pose tant sur le plan théorique (2) que méthodologique (3).

Peut-on parler d'un contrôle spatial au sein du couple en dehors d'un contexte de violences conjugales ? Problématique et enjeux de recherche

Il nous faut commencer par définir plus précisément ce que nous entendons par contrôle spatial : le pouvoir d'intervenir dans les pratiques spatiales d'autrui, c'est-à-dire ses déplacements (destination, motif, fréquence, horaires, mode de transport, itinéraire), que ce pouvoir se traduise en acte ou existe simplement en puissance.

Le premier élément constitutif d'un contrôle spatial est en effet la connaissance partagée qu'ont les partenaires d'un couple du lieu où se trouve l'autre. Ce que l'on connaît peu, c'est quel est le degré de précision de cette connaissance (je sais que ma partenaire va au travail aujourd'hui, mais je ne sais pas ce qu'elle fait avant ou après), quelle est son extension temporelle (je ne sais pas où est ma partenaire pendant la journée, mais je sais où elle dort ce soir), quelles sont les exceptions admises et si cette connaissance est acquise directement, c'est-à-dire déclarée par la personne concernée, ou indirectement. L'usage des nouvelles technologies de géolocalisation sera particulièrement examiné, ce qui nous amènera à nous poser la question des formes de contrôle spatial spécifiques à la génération des natif·ves numériques. On peut aussi se demander si, lorsque la connaissance est acquise indirectement, elle donne lieu à une demande d'explication *a posteriori* et si, lorsqu'elle est acquise directement, elle donne lieu à une vérification (appel de la partenaire ou d'un tiers, demande d'envoi de photo) ?

Le contrôle spatial en puissance permis par la connaissance des pratiques spatiales de sa partenaire se traduit en acte lorsque ces pratiques donnent lieu à une intervention dans la décision. Tous les paramètres du déplacement peuvent donner lieu à négociation : le motif (je vais faire les courses si tu vas chercher les enfants à l'école) ; la destination (pourquoi t'arrêtes-tu au bar en sortant du travail) ; la fréquence (pourquoi vas-tu si souvent voire un tel-le) ; les horaires (je n'aime pas que tu sortes la nuit, c'est trop dangereux) ; l'itinéraire (ne coupe pas par le bois) ; le mode de transport (ne va pas au travail avec ce vieux vélo, tu me fais honte). Il nous semble (mais cela devra être vérifié par l'enquête) que l'intervention dans les pratiques spatiales de son ou sa partenaire en amont du déplacement se fonde sur trois dynamiques propres à la conjugalité : la jalousie / l'appropriation, la protection, et l'identification à sa ou son partenaire.

L'intervention se fait aussi au moment du déplacement lui-même, c'est-à-dire dans l'espace public. Erving Goffman, après avoir étudié très en détail les comportements dans l'espace public (2001a, 2001b, 2013), s'est intéressé à tous les signes du lien, les marques de l'existence d'une relation de couple entre deux personnes présentes dans l'espace public (Goffman, 2002) : le fait qu'elles se tiennent par la main ou le bras, qu'elles aient des distances interpersonnelles réduites, qu'elles échangent des baisers ou des marques d'affection. Ces comportements ne correspondent pas uniquement au désir irrésistible de partager de l'intimité, ils ont une fonction de signe, ils disent quelque chose au *public* de l'espace public, quelque chose de l'ordre de l'appropriation (mutuelle ?). Ils modifient les cadres de la situation, et donc potentiellement le déroulement des interactions qui adviennent dans l'espace public. Les signes du lien peuvent également se déployer à distance, en l'absence de l'autre partenaire, des marques de façon des premiers temps aux alliances de la maturité². Il serait intéressant d'identifier au plus près ces signes du lien et surtout les conséquences qu'ils ont sur la situation dans l'espace public, et sur les pratiques spatiales *in situ*. Il est possible que les signes du lien hétérosexuel favorisent la mobilité des femmes plutôt que de la restreindre (en les rendant moins exposées au harcèlement sexuel par exemple), ce qui nous conduira à interroger plus avant les liens entre protection et contrôle.

La problématique initiale peut donc être divisée en trois volets de questionnements relatifs au contrôle spatial comme connaissance des paramètres du déplacement, comme intervention sur les paramètres du déplacement, et comme modification de la situation de déplacement. L'enjeu de s'intéresser à ces aspects du contrôle spatial dans l'ordinaire du couple est double. Il est d'abord de mieux connaître, en des termes géographiques, le terrain dans lequel s'enracinent les violences conjugales. Mais également de mieux comprendre les facteurs qui restreignent la mobilité des femmes : les différences qui persistent entre les distances que parcourent quotidiennement femmes et hommes³ sont expliquées principalement par les inégalités d'accès à l'emploi qualifié et spécialisé, par les inégalités de répartition des tâches au sein des ménages (hétérosexuels), et par les violences patriarcales qui arrivent dans l'espace public et la menace ou « rappel à l'ordre sexué » (Lieber, 2008) que représente le harcèlement sexuel. Or, il nous semble que les formes de contrôle spatial qui se déploient au sein du couple donc dans l'espace privé peuvent elles aussi expliquer ces différences de pratiques spatiales.

Le couple interrogé par les critiques féministes libertaires

Les féministes utopistes, radicales et libertaires ont depuis longtemps interrogé le rôle du mariage, du couple et de la famille nucléaire comme ressorts de l'oppression patriarcale. Jules Falquet (2006) donne un aperçu de ces différentes approches :

² Et, dans une moindre mesure, aux autres bijoux qui portent des noms d'attaches : collier, bracelet, bague, boucles, chaîne, etc.

³ En France, selon l'Enquête Nationale Transports et Déplacements de 2008, la distance parcourue quotidiennement par les femmes est de 23 km contre 27,6 km pour les hommes. En Ile-de-France, selon l'Enquête Globale Transport de 2010, la portée moyenne des déplacements est de 4 km pour les femmes et 6 km pour les hommes (soit moitié plus).

« En France par exemple, une jeune ouvrière saint-simonienne, Claire Démar, rédige un *Appel d'une femme au peuple sur l'affranchissement de la femme* (1833) puis *Ma loi d'avenir* (1834) où elle dénonce le mariage comme une forme de prostitution et revendique haut et fort la pleine liberté amoureuse pour les femmes. (...) En Argentine, dans les années 1880 et 1890, les féministes anarchistes, ouvrières et prostituées immigrées notamment, sont bien organisées et critiquent féroce­ment le mariage (Molyneux, 2003). Au tournant du XX^e siècle, Emma Goldman (1979), ouvrière immigrée elle aussi, laisse des écrits impressionnants de liberté morale et sexuelle (...). Dans les États-Unis de la Grande Dépression, la vagabonde libertaire Boxcar Bertha (1994) évoque les communautés de *hobos* qui incluent un certain nombre de femmes et revendiquent l'amour libre et l'égalité des sexes » (p.22).

Les critiques féministes ont montré le lien intrinsèque entre le mariage et l'émergence de l'État dans sa forme moderne (Goldman, 1910 ; Pateman, 2010), du nationalisme (Yuval-Davis, 1997) et du capitalisme (Dalla Costa et James, 1971 ; Federici, 2014). Elles ont aussi montré comment cette forme de relation sexo-affective se nourrissaient d'autres formes d'oppression, à commencer par l'oppression raciste, depuis la période coloniale jusqu'à celle du stade le plus avancé de la mondialisation (bellhooks, 1981 ; Davis, 1983) ; mais également l'hétéronormativité (Millett, 2007) et la domination adulte (Dussy, 2013).

Les critiques qui interrogent l'exclusivité sexuelle inhérente au couple et les liens qu'elle entretient avec l'exclusivité affective reposent sur l'idée anarchiste que la liberté de chacun·e ne s'arrête pas où commence celle des autres, mais au contraire commence avec celle des autres ; et sont enracinées dans les expériences des anarchistes individualistes et des milieux libres de la Belle Époque (Beaudet, 2006 ; Turquier, 2012 ; Steiner, 2019). Au début du XX^e siècle, les anarchistes dénoncent le mariage comme une ingérence d'État dans les affaires intimes et une forme de prostitution hypocritement déguisée sous les atours de la morale bourgeoise. Ielles pratiquent l'union libre et parfois les amours pluraux, et mettent en place des techniques de contraception et des formes de prise en charge commune des enfants de manière à éviter que les femmes soient les seules à subir les conséquences de pratiques sexuelles⁴. Ces réflexions et pratiques anarchistes rejoignent les critiques lesbiennes et homosexuelles qui, au moment de leur émergence dans les années 1970, ne s'attaquent pas uniquement à l'hétérosexualité normative du couple mais au couple lui-même, à la famille, et à tout ce qui constitue la *pensée straight* (Wittig, 2007). L'idée même d'amour devient douteuse : comme l'écrit Jalna Hanmer dans son travail sur le contrôle social des femmes – qui a été fondamental pour notre présente réflexion sur le contrôle spatial : « L'amour lui-même est (...) un moyen de contrôle social des hommes sur les femmes » (Hanmer, 1977, 76).

⁴ Risques à l'égard desquels le mariage constituait malgré tout une forme de protection, puisqu'il contraignait le mari à assurer la subsistance des enfants nés dans les liens du mariage. Ces avancées considérables engagées par le courant des anarchistes individualistes ont sans doute achoppé de n'avoir pas suffisamment pris au sérieux la question de la jalousie. Tout en étant présente dans toutes les publications sur le sujet de l'amour libre, la question de la jalousie était souvent rapidement écartée comme étant « un sentiment réactionnaire » (Mauricius, *Mémoires* – in Steiner, 2019, p.51) ; Emile Armand affirme même : « Parmi nous, la question de la jalousie n'existe pas » (1924, p.12). Cet aveuglement et ce qu'il signifie du refus de faire le travail affectif nécessaire à la réalisation d'amours pluraux a bien souvent conduit à « de furieux règlements de compte » parmi les anarchistes du début du XX^e siècle (Steiner, 2019, p.50)

Dans le sillage de ces critiques ont été publiées un certain nombre de brochures distribuées en ligne et dans les infokiosques des festivals, soirées et ateliers anarcho-féministes et queers. À commencer par le recueil *Au-delà du personnel* (Collectif, 1998) qui réunit réflexions théoriques et récits de pratiques alternatives au couple ; et qui est aujourd'hui diffusé sous forme de brochures. Des brochures comme *La Fabrique artisanale des comforts affectifs* (2012), *Contre l'amour* (1998), *This is about more than who we fuck (and who fucks us)* (s.d.), ou la plus récente *L'amour, le sexe, pourquoi j'ai déserté* (2017) critiquent de manière incarnée les relations amoureuses. Patiemment, honnêtement, radicalement, leur-es auteur-es partent de leurs vécus pour mettre à jour non seulement les problèmes que pose le couple pour les personnes qui le vivent de l'intérieur (l'appropriation mutuelle qui découle de l'exclusivité sexo-affective, ou la peur constante de ne plus être le ou la premier-e pour l'autre), mais aussi pour celles qui y sont confrontées de l'extérieur (pourquoi les relations amoureuses sont-elles prioritaires sur les relations amicales ? pourquoi est-il plus valorisé d'être en couple que célibataire ?), et pour celles qui souhaitent en sortir et se rendent compte que c'est plus difficile qu'une question de choix (que faire de ma jalousie ? de ma peur d'être seul-e et de mes failles affectives ?).

Les auteur-es de ces brochures ouvrent aussi des espaces de possibles, et imaginent des formes de relations dissidentes et utopiques. Très critiques à l'égard des formes de relations qui remettent en question l'exclusivité sexuelle et affective sans interroger la primauté donnée au couple (cf. par exemple *Le problème avec la polynormativité*, texte d'Andrea Zanin (2013) traduit et diffusé sous la forme de brochure ou la *Lettre à l'ami-e qui est en couple* (Pif, 2018)), ces textes refusent l'idée de démultiplier les relations amoureuses si cela signifie reproduire chaque fois le modèle du couple, ou consolider le couple initial, « primaire », en renvoyant les autres relations dites « secondaires » à un rôle utilitaire. Bien plutôt, ils plaident pour des relations non hiérarchiques, que ce soit au sein des relations amoureuses comme dans les relations affectives en général. Cela se traduit par une anarchie relationnelle mettant sur le même plan relations amicales, amoureuses (ou amitiés-sexuelles), et familiales⁵. Ou par une a-sexualité et un a-romantisme politiques, c'est-à-dire par le refus de toute relation sexuelle et amoureuse. Le mouvement asex comporte, comme le mouvement lesbien des années 1970, simultanément le projet que l'asexualité soit reconnue comme une orientation sexuelle, et l'idée que cette orientation peut être choisie pour des raisons politiques ; dans ce sens, il rejoint celui qui, au début du XXe siècle, prônait le célibat volontaire.

« Ces dernières années, j'apprends à renoncer à être préféré. Avec le temps, je commence à comprendre que ce que je n'aime pas dans les relations c'est le stress, l'angoisse, l'insécurité. Et ce qui me provoque le plus d'angoisse et d'insécurité, c'est le fait de ne pas savoir si je suis le préféré de la personne. S'il y a d'autres/une autre personne plus importante pour l'autre. Les relations où je me sens tranquille sont celles où je sais que ce n'est pas le cas. Sinon, soit je me doute que ce n'est pas le cas, sans en être sûr, alors je voudrais être le préféré, soit je me dis que je le suis peut-être, et j'angoisse de ne pas le rester. (...)

Je croyais que j'avais besoin d'être le préféré de quelqu'un. Je croyais que pour être important, il fallait être préféré. Je croyais qu'il fallait être important. Pas être important pour être pris en compte, pour qu'on s'organise avec toi, mais important pour exister, pour avoir de la valeur en soi. En y repensant, je sais plus trop pourquoi. Plus ça va, plus ça m'arrive de m'en foutre d'être

⁵ Non-hiérarchie ne signifie pas indifférenciation : l'anarchie relationnelle ne justifie pas l'inceste.

important, d'être préféré. (...). J'apprécie vraiment les gens quand je les regarde comme illes sont, alors que quand je les colle pour être le plus près, plus près que les autres, j'ai du mal à avoir de la perspective pour apprécier tout ça. Plutôt qu'être important, je mise sur partager des bons moments, s'intéresser. Et c'est plutôt pas mal. » *L'amour, le sexe, pourquoi j'ai déserté* (2017, p.15)

Ce mode d'écriture, très ancré dans l'expérience personnelle, nous semble particulièrement intéressant pour différentes raisons. D'abord parce qu'il défait l'évidence de la représentation sociale : on a dans l'idée que c'est le fait de ne pas être en couple qui fragilise et que, comme Bridget Jones, on vieillira seul-e et qu'on sera retrouvé-e plusieurs jours après notre mort dévoré-e par nos chats, alors qu'en pratique les relations amoureuses sont aussi sources de fragilité et d'insécurité parce qu'elles engagent des enjeux affectifs massifs de manière beaucoup plus catégoriques que les relations amicales. Ce mode d'écriture est aussi intéressant parce qu'il permet de montrer que les dissidences relationnelles ne sont pas uniquement souhaitables en principe mais possibles en pratique. Enfin, il permet d'être compris-e de manière beaucoup plus directe que les textes plus théoriques : nous pourrions / je pourrai-s (le nous majesté n'étant dès lors plus de mise) m'en inspirer pour transmettre les résultats des recherches produites dans le champ universitaire.

Intérêt méthodologique d'une entrée par les dissidences relationnelles radicales

Il me semble intéressant d'étudier le contrôle spatial au sein du couple en interrogeant des personnes qui ont renoncé, volontairement et consciemment à vivre leurs relations en couple, que celui-ci soit fermé ou ouvert, singulier ou pluriel. Cela se traduirait par des entretiens semi-directifs réalisés auprès de personnes qui, après avoir été engagées dans des relations de couple, vivent en anarchie relationnelle ou de manière a-sexuelle / a-romantique. La grille d'entretien porterait sur leurs pratiques spatiales en couple et hors du couple. Les entretiens se dérouleraient en deux temps : dans la mesure où les questions font appel à la mémoire, il semble préférable de laisser du temps à la personne pour se remémorer des événements passés, et réitérer l'entretien quelques temps après la première rencontre. Les questions sont aussi du registre de l'intime, et il faut du temps pour qu'un lien s'instaure entre l'enquêtrice et la personne interrogée, avant que ces questions puissent être abordées.

L'hypothèse méthodologique centrale ici est que le renoncement est un outil pertinent pour éclairer les pratiques. J'ai eu l'occasion de développer cette hypothèse dans un tout autre contexte, celui des pratiques de mobilité des personnes vieillissantes (Tillous, 2014). Rupture de l'habitude et moment de reconfiguration du système de valeurs, le renoncement place la personne en position d'experte sur ses pratiques, et permet que la parole circule de manière bien plus fluide au cours de l'entretien. Le contraste entre deux pratiques permet aussi d'éclairer plus facilement l'une ou l'autre. C'est un ressort que j'utilise fréquemment en entretien : pour savoir par exemple comment une personne enquêtée habite son territoire (quartier, village, etc.), je lui demande par exemple où elle habitait avant de s'installer là, ou si elle compte déménager et les raisons qui la pousseraient à le faire (Tillous, 2009). Ici, l'objectif est de comprendre les pratiques spatiales d'une même personne qui a renoncé à vivre ses relations sexo-affectives dans le cadre du couple de façon à disposer d'informations comparatives dans / hors du couple.

Chercher les configurations qui permettront à la personne enquêtée de se positionner en experte de ses propres pratiques suppose pour l'enquêtrice de renoncer à son rôle d'experte unique qui observe à distance des pratiques invisibles aux yeux des acteurs ou actrices. Je perçois ainsi mon rôle de chercheuse comme triple : créer le dispositif qui donne la parole aux personnes enquêtées, faire des liens entre les différents récits recueillis, et rendre publics ces récits. Cela signifie qu'il n'y a pas de hiérarchie entre l'enquêtrice et les enquêté-es, qu'aucun-e n'est plus lucide que les autres, ce qui rejoint les épistémologies anarchistes et féministes (Harding, 1986 ; Haraway, 1988 ; Scott, 2009 ; Graeber, 2004). Cela suppose aussi qu'il est bien plus facile pour l'enquêtrice de revenir, une fois la recherche terminée, vers les personnes enquêtées pour transmettre ses résultats : un point qui a été particulièrement discuté lors de la session consacrée aux liens entre anarchisme et approches empiriques du social au cours du colloque « Anarchisme et sciences sociales ». Je me souviens en particulier d'une participante qui disait que quand elle avait lu les paroles qu'elle avait dites en entretien, retranscrites avec toutes les marques d'hésitation par l'enquêtrice, elle s'était sentie idiote et trahie. Son témoignage avait mis en évidence le statut des enquêté-es : objets et non sujets de la recherche. La discussion qui avait suivie avait tenté d'explorer les manières de restituer aux enquêté-es les résultats de la recherche, et de penser le projet de recherche et la forme de la rédaction du rapport d'enquête pour que cela soit possible. Dans le cas qui nous intéresse ici, l'étude du contrôle spatial au sein du couple, il serait difficile par exemple de revenir vers les personnes enquêtées pour leur dire : vos pratiques montrent que vous êtes aliénées sans que vous en ayez même conscience. Il est donc beaucoup plus simple, confortable et juste de partir des pratiques que l'on suppose émancipatrices (ici les personnes sorties du couple) pour éclairer les pratiques que l'on suppose aliénées (les personnes en couple) et, si la recherche démontre qu'elles sont effectivement aliénées, leur ouvrir des portes de sortie.

Est-il valable scientifiquement de partir de l'idée que les pratiques que l'on va étudier sont émancipatrices, et de se cantonner à leur étude ? N'ai-je pas déjà répondu à la question lorsque je me demande si les personnes qui ont renoncé au couple sont sorties de formes de contrôle spatial ? Comment sortir du risque de circularité – je ne cherche que là où je suis sûre de trouver une réponse qui va dans mon sens, de ce fait mes résultats de recherche ne peuvent que confirmer mes hypothèses de départ ? Il faut distinguer ici émancipation affective et émancipation spatiale : il n'y a pas de raison que l'émancipation affective à l'égard du couple se traduise nécessairement par une émancipation spatiale. Les pratiques spatiales des personnes dans et hors du couple seront peut-être les mêmes, ce qui peut signifier deux choses : soit qu'il n'y a pas de contrôle spatial au sein du couple, soit au contraire que le contrôle spatial est inhérent à toute forme d'attachement. Dans le cas contraire, si l'on observe une différence dans les pratiques spatiales des personnes dans et hors du couple, on peut passer à la suite du questionnement : *comment* se traduit ce contrôle spatial ? La question « la sortie du couple met-elle en évidence l'existence d'un contrôle spatial au sein du couple ? » est donc bien ouverte et le risque de circularité est, me semble-t-il, écarté.

Une autre difficulté méthodologique est de savoir si la présente recherche doit se cantonner aux relations hétérosexuelles ou pas. Les premiers travaux portant sur le contrôle social au sein du couple visaient, dans une perspective féministe, à mettre en évidence les rapports de domination patriarcaux (Hanmer, 1977 ; Kelly, 1987), et la continuité qui existe entre rapports hétérosexuels et violences hétérosexuelles (not. Gilbert & Webster, 1982 ; Bart, 1983, citées par Kelly, 1987). Mais il existe bel et bien de la violence conjugale au sein des couples non-hétérosexuels (Watremez, 2012),

et ce serait tomber dans des clichés homophobes que de considérer que ceux-ci ne font que rejouer les rôles hétérosexuels. Je me propose donc d'étendre l'enquête aux personnes inscrivant leurs relations sexo-affectives en dehors de l'hétérosexualité. L'objectif est de comprendre les ressorts du couple indépendamment des rapports hétérosexuels, tout en gardant en tête que les formes de contrôle observées ont d'autant plus de chances de se traduire en violences lorsque le couple est traversé par des rapports sociaux de domination (genre, *race*, classe, âge, validité, etc.), et que parmi ceux-ci, le rapport social de genre est historiquement et socialement construit en interdépendance avec les relations intimes et familiales, donc particulièrement susceptible d'entrer en jeu.

Conclusion

Aborder la question du contrôle spatial au sein du couple avec une approche anarcho-féministe offre l'opportunité de penser le couple (qu'il soit ouvert ou fermé) depuis ses en-dehors : partir des dissidences sexo-affectives radicales comme l'anarchie relationnelle ou l'a-sexualité / a-romantisme permet de faire un pas de côté. Ce pas de côté est utile en termes méthodologiques, puisque cela permet d'étudier le couple en bénéficiant de l'expérience de personnes qui ont fait le choix d'y renoncer, et de revenir à la fin de la recherche vers les personnes interrogées sans porter un jugement négatif sur leurs pratiques ; donc de s'inscrire dans une relation d'enquête non-hiérarchique. Il est aussi pertinent en termes d'objet de recherche puisque ce sont des formes relationnelles peu connues et étudiées, qui offrent pourtant des exemples d'utopies affectives émancipatrices. La sortie du couple comme émancipation affective est mon point de départ ; se traduit-elle par une émancipation spatiale ? voilà ma question problématique.

L'émancipation affective à l'égard du couple dont je parle, à la suite des réflexions anarcho-féministes et queers sur le sujet, ne revient pas à refuser tout lien affectif durable ni à inscrire les relations sexo-affectives dans une pure économie du prélèvement. Elle se traduit bien plutôt par la volonté de refuser le confort et la normativité du couple, à la fois individuellement – pas de priorité donnée à sa relation amoureuse (primaire) – et socialement – renoncer à tirer les bénéfices symboliques du fait d'être en couple et refuser de marginaliser affectivement les personnes qui ne sont pas en couple. Cette construction non-hiérarchique des relations (sexo-)affectives n'est pas une solution de facilité : pour être émancipatrice elle demande du travail, ce travail affectif central dans le travail reproductif⁶, généralement renvoyé aux subalternes. Et si l'on a vu que les anarchistes individualistes de la Belle Époque, malgré leur remise en cause radicale du mariage et du couple, ont précisément buté sur ce point, les anarcho-féministes contemporaines sont prêtes, en théorie comme en pratique, à assumer ce travail.

⁶ On parle alors de travail du *care* : ce travail inclut tout autant des tâches matérielles (préparation des repas, entretien de la maison, maintien de l'hygiène des enfants, accompagnement à la mobilité, etc.) qu'un engagement émotionnel et sexuel. Il peut être réalisé par une personne du ménage ou par une tierce personne éventuellement rémunérée à cette fin. Cf. notamment (Scrinzi, 2016).

Références bibliographiques

- Anonyme, *La Fabrique artisanale des comforts affectifs*, 2012.
- Anonyme, *Contre l'amour*, 1998.
- Anonyme, *This is about more than who we fuck (and who fucks us)*, sans date.
- Anonyme, *L'amour, le sexe, pourquoi j'ai déserté*, 2017.
- ALBERT (Eric), « Quand le portable sert à espionner son conjoint. Des applications faciles d'accès, permettant la surveillance des enfants, sont détournées de leur usage », *Le Monde*, 04 juillet 2018, p.5.
- BART (Pauline), « Women of the Right: Trading for Safety, Rules and Love - Note de lecture de l'ouvrage d'Andrea Dworkin, *Right Wing Women* », dans *The New Women's Times Feminist Review*, novembre/décembre 1983.
- BEAUDET (Céline), *Les Milieux libres. Vivre en anarchiste à la Belle Époque en France*, Paris, Éditions libertaires, 2006.
- bellhooks, *Ain't I a Woman?*, Boston, South End Press, 1981.
- BOXCAR (Bertha), *Boxcar Bertha (une autobiographie recueillie par Ben Reitman)*, Paris, L'insomniaque, 1994.
- CHATTERJEE (Rahul) et autres, « The Spyware Used in Intimate Partner Violence », présentation donnée à l'IEEE Symposium on Security and Privacy, 2018.
- Collectif, *Au-delà du personnel. Pour une transformation politique du personnel. Textes rassemblés par Corinne Monnet et Léo Vidal*, Lyon, Atelier de Création Libertaire, 1998.
- DALLA COSTA (Mariatosa) et JAMES (Selma), *Women and the Subversion of the Community*, Bristol, Falling Wall Press, 1971.
- DAVIS (Angela), *Femmes, race et classe*, Paris, Éditions des Femmes, 1983.
- DEMAR (Claire), *Textes sur l'affranchissement des femmes*, Paris, Payot, Bibliothèque historique, 1976 (1832-1834).
- DUSSY (Dorothee), *Le berceau des dominations*, Marseille, France, ELD, 2013.
- FALQUET (Jules), « Le couple, ce douloureux problème... Pour une analyse matérialiste des arrangements amoureux entre lesbiennes », *Espace Lesbien n°5*, Toulouse, Bagdam, 2006.
- FEDERICI (Silvia), *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, Marseille - Genève, Senonevero- Entremonde, 2014.
- GILBERT (Lucy) et WEBSTER Paula, *Bound By Love*. Boston, Beacon Press, 1982.
- GOFFMAN (Erving), *Comment se conduire dans les lieux publics: notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris, Economica, 2013.
- GOFFMAN (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne. t.1 La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 2001a.
- GOFFMAN (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne. t.2 Les relations en public*, Paris, Éditions de Minuit, 2001b.
- GOFFMAN (Erving), *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002.
- GOLDMAN (Emma), *Anarchism and Other Essays*, New York – Londres, Mother Earth Publishing, 1910.
- GOLDMAN (Emma), *L'épopée d'une anarchiste. New York 1886 - Moscou 1920*, Paris, Hachette, 1979.
- GRAEBER (David), *Pour une anthropologie anarchiste*, Montréal, Lux, 2006 [2004].
- HANMER (Jalna), « Violence et contrôle social des femmes », *Questions Féministes*, vol. 1, n° 1, 1977, p. 68-88.

- HARAWAY (Donna Jeanne), « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n° 3, 1988, p. 575-599.
- HARDING (Sandra), *The Science Question in Feminism*, Ithaca -Londres, Cornell University Press, 1986.
- KELLY (Liz), « The Continuum of Sexual Violence », dans HANMER (J.) et MAYNARD (M.), *Women, Violence and Social Control*, Londres, British Sociological Association, 1987, p. 46-60.
- LIEBER (Marylène), *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2008.
- MATTHEWS (Tara) et autres, « Stories fromSurvivors: Privacy& Security Practices when Coping withIntimate Partner Abuse », Actes de la *CHI Conference on HumanFactors in ComputingSystems*, Denver - Colorado, ACM Press, 2017, p. 2189-2201.
- MILLETT (Kate), *Sexual Politics. La Politique du Mâle*, Paris, Des femmes, 2007.
- MOLYNEUX (Maxine), « "No God, No Boss, No Husband!" Anarchist Feminism in Nineteenth-Century Argentina », dans MOLYNEUX(M.) *Women's Movement in International Perspective: Latin America and Beyond*, Londres, University of London, 2003, p. 13-37.
- ONVF – Observatoire National sur les Violences faites aux Femmes, *Cyberviolences conjugales - Recherche-action menée auprès des femmes victimes de violences conjugales et des professionnel·les les accompagnant*, Centre Hubertine Auclert, 2018.
- PATEMAN (Carole), *Le contrat sexuel*, Paris, la Découverte : Institut Émilie du Châtelet, 2010.
- PIF, « Lettre à l'ami·e qui est en couple », *Indymedia Nantes*, 2018, Adresse : <https://nantes.indymedia.org/zines/43711> [Consultée le : 12 mars 2019].
- SCOTT (James C.), *Zomia, ou l'art de ne pas être gouverné*, Paris, Seuil, 2013 [2009].
- Scrinzi (Francesca), « Care », dans RENNES (J.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016.
- STEINER (Anne). *Les En-dehors ? Anarchistes individualistes et illégalistes à la « Belle Époque »*, Paris, L'Échappée.
- TILLOUS (Marion), « Le renoncement comme forme de choix modal : l'abandon de l'usage du métro par les personnes vieillissantes », *Recherche Transports Sécurité*, vol. 2014, n° 2-3, 2014, p.101-119.
- TILLOUS (Marion), *Le voyageur au sein des espaces de mobilité : un individu face à une machine ou un être socialisé en interaction avec un territoire ? Les déterminants de l'aisance au cours du déplacement urbain*, Paris, Thèse de Géographie / Aménagement, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2009.
- TURQUIER (Luce), « De la liberté en amour au début du XX^e siècle. Réflexions et pratiques anarchistes sur le mariage, la liberté en amour et la liberté sexuelle », *Réfractons*, n°29 « Voie sexuelles, voix désirantes », 2012, p.7-18.
- WATREMEZ (Vanessa), « La violence dans les relations lesbiennes : recension des écrits », dans CARDI (C.) et PRUVOST (G.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte.
- WITTIG (Monique), « La pensée straight », dans *La pensée straight*, Paris, Amsterdam, 2007, p. 57-67.
- YUVAL-DAVIS (Nira), *Gender& Nation*, Londres, SAGE, 1997.
- ZANIN (Andrea), « The problem with polynormativity », *Sex Geek*, 2013. Adresse : <https://sexgeek.wordpress.com/2013/01/24/> [Consultée le : 12 mars 2019].